

Projet Educatif De Territoire

Fonbeauzard

2025/2029



FONBEAUZARD



Le Pedt est le « Focus » éducatif de la CTG à destination, de sa population 0-17 ans et de tous les partenaires éducatifs (parents, professionnels, Éducation Nationale...)



La convention Territoriale Globale

► De quoi s'agit-il ?

- La **C**onvention **T**erritoriale **G**lobale (**CTG**) est une démarche fondée sur le partenariat avec la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.
- **Définition du projet de territoire** : mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et de redynamisation d'un territoire.
- Le diagnostic social et partagé sert à construire une vision commune du territoire, de ses priorités et de ses enjeux.
- La définition du plan d'actions sur une période pluriannuelle de quatre ans ; Au fur et à mesure, l'évaluation des actions mises en œuvre.

Dans la CTG de Fonbeauzard, le PEDT se présente sous forme de fiche action

Fiche Action « 4.6 » a pour but la « Redéfinition du Projet Éducatif De Territoire » (PEDT)
Mais cible aussi des actions précises qui entrent dans le cadre du PEDT :

Axes de travail CTG : à noter que certaines fiches regroupent différentes valeurs et objectifs véhiculés par le PEDT et sont partagées.

Regroupé sous l'objectif « **Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté** »

Enjeu 4 fiche action 4,1 : mise en place d'un conseil municipal d'Enfants

Enjeu 4 fiche action 4,2 : Séjour et activités montés avec les jeunes

Enjeu 2 fiche action 2,2,4 : Association des « jeunes » aux projets environnementaux

Enjeu 2 fiche action 2,1,3 Mis en place d'événements intergénérationnels et solidaires

Regroupé sous l'objectif « **Renforcement de la cohésion des partenariats entre les acteurs éducatifs du territoire** » :

Enjeu 2 fiche action 2,3,3 : pérennisation des rencontres école/pole-éducation/micro-crèche/SEJ/CLAS

Et regroupé sous l'objectif « **Développer des actions identifiables à destination de la Jeunesse** » :

Enjeu 4 fiche action 4,1 : mise en place d'un conseil municipal d'Enfants

Enjeu 4 fiche action 4,2 : Séjour et activités montés avec les jeunes

Enjeu 2 fiche action 2,2,4 : Association des « jeunes » aux projets environnementaux

Enjeu 2 fiche action 2,1,3 Mis en place d'événements intergénérationnels et solidaires



La démarche de PEDT et Plan mercredi 2025-2029

« Des enjeux partenariaux communs SDJES et CAF au cœur des villes pour harmoniser et relancer la dynamique départementale autour des politiques éducatives territoriales. »

Le PEDT un outil simple et pratique

Il favorise le développement des loisirs pour tous et contribue au partage des valeurs de la République et à la culture du « vivre ensemble »

Il ouvre droit aux financements de la CAF et facilite un cadre facilitant l'organisation des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires

Il favorise l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants et facilite une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap.

Il dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire, et permet le développement de l'emploi et de la formation dans les secteurs de l'animation et du sport.

Il favorise les coopérations entre communes

Pourquoi un Projet Éducatif de Territoire

Il traduit l'engagement des élus.(es) dans le domaine de la politique Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité du territoire.

Il offre un cadre de référence pour conduire la politique communautaire.

Il est le socle sur lequel les différents acteurs peuvent s'appuyer pour mettre en place des projets soutenus par la commune sans pour autant exclure d'autres actions mises en place par les partenaires.

Il encadre principalement les temps extrascolaires, le Projet Éducatif a vocation à créer une véritable cohérence avec les autres temps de l'enfant et de l'adolescent : temps scolaires, périscolaires, et les autres temps de l'enfant et du jeune de 0 à 17 ans et de leur famille.

Il rassemble parents, enseignants, équipes d'animation des crèches et des accueils de loisirs, assistantes maternelles, intervenants culturels, gestionnaire d'équipements sportifs et culturels, chacun contribue au développement et au bien-être des enfants et adolescents de notre territoire. L'Éducation est l'affaire de tous.



► *Les buts d'un PEDT :*

- Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
- Offrir à tous les enfants et les jeunes un accueil de qualité sur les temps ALAE ALSH CAJ et permettre l'inclusion de chacun.
- Offrir aux jeunes un accueil répondant à leurs besoins.
- Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable.
- Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations locales.
- Accompagner les familles dans la vie scolaire et sociale de leur enfant.
- Rendre accessible les événements et pratiques culturelles

La sphère et la gouvernance du PEDT

Convention
Territoriale Globale
(CTG)

PEDT

Comité de Pilotage
Comité Technique

Valide Le PEDT et son Budget

S
p
h
è
r
e

d
u

P
E
D
T

Mairie, conseil municipal

Pole éducation

- Service petite-enfance, enfance et jeunesse

Services Intercommunaux enfance jeunesse

Cadre de vie

- Associations (Comité des fêtes, club sénior, asso. Sports..)
- Service culturel (Projet Toulouse Métropole, projets/ évènements communaux)
- Service Social : CCAS, MDS

Education nationale

- Ecole, IEN

Services et partenaires institutionnels

- CAF
- SDJES

Définit les orientations, objectifs,
Budget, met en œuvre et évalue

En clair :

le comité de « Travail » du PEDT se décline en deux instances

► Le comité de pilotage

Missions

- Définir les orientations
- Assurer le suivi du projet
- Informer et valoriser les projets menés
- Réaliser l'évaluation du PEDT

Composition

- La commune
- Représentants des parents d'élèves
- Représentants des associations
- Un représentant institutionnel du PEDT : CAF 31, SDJES 31, IEN 31
- Des représentants de la petite-enfance
- Représentants de l'Enfance et la Jeunesse
- Représentants des enseignants

► Le comité technique

Missions

- Mettre en œuvre les priorités déterminées par le copil
- Suivre la réalisation des actions du PEDT
- Faciliter les liens entre les professionnels et acteurs principaux
- Préparer et conseiller le comité de copilotage

Composition

- Des représentants de la petite-enfance
- Représentants de l'Enfance et la Jeunesse
- Personnes ressources en lien avec les objectifs fixés

Diagnostic du Territoire CTG N2

Les habitants :

- 3086 habitants (INSEE)
- Stabilité des Naissances
- Familles vulnérables dans les sphères financières/sociales/familiales
- 3086 habitants (INSEE)
- 675 d'enfants de 0-19 ans (338 hommes, 337 femmes) (INSEE)
- Baisse de la taille des ménages
- Un couple avec enfant(s) en augmentation de 6% (1208/1275)
- Baisse des familles monoparentales de 19% (442/356)
- Population vieillissante
- Augmentation ;
 - des personnes isolées (+65ans concernés)
 - Personnes isolées, familles monoparentales bénéficiaires de prestations sociales
 - Enfants et adultes bénéficiant de l'AAH et AEEH
- Construction en 2027 d'une maison pour seniors



Enjeux CTG identifiés

- Lien Social
- Promotion des services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- Cohésion et promotion des services jeunesse intercommunaux

Constat et changements 2024 - 2025

Sur l'école/ALAE :

- En 2024/2025 les écoles élémentaire et maternelle de la commune ont fusionné avec une seule directrice qui assure les fonctions.
- En 2024/2025 la commune suit ce changement sur le temps périscolaire et extrascolaire.
- Septembre 2025 ; la gestion du service municipal Enfance et Jeunesse sera externalisée auprès de LEC Grands Sud (marché public).

La Jeunesse Bauzifontaine 11-17ans et 18-25ans)

Grâce à son axe principal, la ville reste une cité-dortoir pour ce groupe d'habitants, qu'ils soient, étudiants ou jeunes travailleurs entraînant un changement démographique qui permet aux jeunes 18-25 ans de s'installer sur Fonbeuzard plus facilement.

Un travail de fond a été engagé sur l'intercommunalité Aucamville et Saint Alban sur le public 11-15 ans afin de prévenir le décrochage scolaire au collège des violettes et le suivi des jeunes, la mixité et la prévention.

Un travail de 5 ans a pour but d'accompagner les jeunes et leurs familles dans la vie active (voir fiche ACTION CTG) .

Le changement des publics sur le CAJ montre un mouvement de la jeunesse sur le territoire qu'il faut questionner chaque année afin de ne pas se tromper dans les orientations politiques et dans les actions menées. Porter une attention particulière à la mixité de ce groupe (garçons/filles, mixité économique...)

Développer un axe autour de la jeunesse et devient une priorité dont les prémices ont commencé avec le PEDT 2022 2025.

Le Copilotage du PEDT se fera à minima 2 fois par an.

Mise en commun d'actions avec la Convention Territoriale Globale

AXES 2025-2029



Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté (inclusion, intergénérationnel, bien être à l'école, la solidarité...)

- 1 La médiation et la gestion des conflits et des émotions
- 2 L'inclusion des enfants en situation de handicap
- 3 La citoyenneté



Renforcement de la cohésion des partenariats entre les acteurs éducatifs du territoire



Développer des actions à destination de la Jeunesse



Garantir l'ouverture et l'accès à la culture

01



Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté (inclusion, intergénérationnel, bien être à l'école, la solidarité...)

1 La médiation et la gestion des conflits et des émotions

Constat 2025	Objectifs opérationnels	Actions/Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2029
Besoin des enfants d'être accompagnés dans la gestion des émotions de la vie quotidienne. Conflits entre enfants encore trop nombreux Besoin d'accompagnement des équipes encadrantes autour de la gestion de conflits, émotions...	La médiation et la gestion des conflits et des émotions Individuellement et collectivement	Identifier et utiliser le parrainage sur l'école entre enfant comme levier pour « vivre ensemble » sur les temps alae pour s'entraider, coopérer .. Permettre l'empathie en prenant en compte les besoins de l'autre Reconnaître et identifier les besoins des enfants, pictogramme... l'orienter vers la salle pour lui permettre de revenir vers le groupe pour communiquer.	Meilleure gestion des émotions pour soi même Coopérer plus facilement pour aller vers l'autre Demander de l'aide aux autres plus facilement Utilisation de la salle Snoezelen/Bulles par les enfants et équipes comme un lieu où l'enfant peut s'exprimer sans peur du jugement. Retourner vers la vie en groupe plus facilement et expliquer ses besoins

01



Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté (inclusion, intergénérationnel, bien être à l'école, la solidarité...)

2 L'inclusion des enfants en situation de handicap

Constat 2025	Objectifs opérationnels	Actions/Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2029
Le référent handicap de la commune est identifié par certaines familles. Une salle "bulle" a pu être mise en fonction afin de garantir un lieu ressource au sein de l'ALAE. Il est en cours de développement.	Favoriser l'accueil et l'inclusion des enfants/jeunes en situation de handicap	<i>Remettre en fonction la salle bulle et les tote-bag</i> <i>Développer de nouveaux outils d'inclusion</i> <i>Continuer la formation de tous les animateurs à l'inclusion des enfants en situation de handicaps (visible ou non-visible)</i> <i>Assurer un suivi enfants avec les familles et AESH/référents enfants</i>	Meilleure inclusion dans la vie collective sur le temps : <u>De cantine,</u> <u>D'activités</u> Coopération et entraide facilitées dans les groupes pour aller vers l'autre Meilleur suivi des enfants sur les temps ALAE



Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté (inclusion, intergénérationnel, bien être à l'école, la solidarité...)

3 La citoyenneté

Constat 2025	Objectifs opérationnels	Actions/Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2029
La citoyenneté a été abordée par l'école et la mise en place des conseils d'enfants. Les enfants délégués ont pu faire vivre et communiquer les besoins/désirs des enfants au sein de l'ALAE de la cantine et auprès de l'école.	Développer la citoyenneté	Développer la citoyenneté, Pérenniser les actions solidaires, Mettre en place un conseil municipal, Créer des temps de « récoltes » pour les échanges entre les familles, Identifier les événements permettant le vivre ensemble, Créer du lien avec les différentes familles et associations intervenants dans la commune.	Découvrir les valeurs de la citoyenneté Créer de la solidarité entre les enfants et les jeunes. Comprendre son rôle de citoyen et Être citoyen Participation à des rencontres et des moyens dont les familles disposent sur la commune. Permettre une rencontre entre les familles. Pour les habitants, c'est : Participer à la vie de la commune. Consolider et identifier les différents événements pour plus de solidarité

Fiche action dans la CTG :

Enjeu 4 fiche action 4,1 : mise en place d'un conseil municipal d'enfant

Enjeu 4 fiche action 4,2 : Séjours et activités montés avec les jeunes

Enjeu 2 fiche action 2,2,4 : Association des « jeunes » aux projets environnementaux

Enjeu 2 fiche action 2,1,3 Mise en place d'événements intergénérationnels et solidaires

Enjeu 2 fiche action 2,3,4 : suivi des familles autour du handicap



Renforcement de la cohésion des partenariats entre les acteurs éducatifs du territoire

Constat 2025	Objectifs opérationnels	Actions/Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2029
Nécessité d'amélioration des relations et de la communication entre les différents partenaires éducatifs (Ecole, ALAE, CAJ, parents et associations) Promouvoir les projets communs entre services enfance et jeunesse durant l'année scolaire. L'organisation de festivités en coopération avec les institutions doit être approfondie pour que chacun trouve sa place.	Renforcement de la cohésion des partenariats entre les acteurs éducatifs du territoire.	Organiser des réunions trimestrielles/semestrielles réunissant les représentants des écoles, centres sociaux, structures périscolaires, micro-crèche, associations et services sociaux. Développer des projets éducatifs communs, tels que des ateliers interculturels soutenant la scolarité des enfants. Mettre en place une communication facilitant l'échange d'informations et la coordination des actions. Former les acteurs éducatifs à la coopération et à la coordination inter-institutionnelle.	Découvrir les valeurs de la citoyenneté Créer de la solidarité entre les enfants et les jeunes. Comprendre son rôle de citoyen et Être citoyen. Participation à des rencontres et des moyens dont les familles disposent sur la commune. Permettre une rencontre entre les familles. Pour les habitants, c'est Participer à la vie de la commune, Consolider et identifier les différents événements à but de solidarité.

03



Développer des actions à destination de la Jeunesse

Constat 2025	Objectifs opérationnels	Actions/Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2029
Nécessité d'amélioration des relations et de la communication entre les différents partenaires éducatifs (Ecole, ALAE, CAJ, parents et associations). Forte participation à de grands projets et à la découverte de nouvelles animations mais à stabiliser dans le long terme. L'organisation de festivités en coopération entre les institutions doit être approfondie pour que chacun trouve sa place.	OP1. Encourager les initiatives jeunesse et l'implication des jeunes dans des projets. OP2. Renforcer les partenariats. OP3. Encourager l'engagement citoyen des jeunes à travers des projets communautaires.	Créer des programmes d'accompagnement éducatif et ludique pour les jeunes. Renforcer les partenariats. Encourager l'engagement citoyen des jeunes à travers des projets communautaires. Promouvoir l'accès à la culture, au sport et à la créativité. Sensibiliser à la solidarité sur le territoire. Faire de la Prévention.	Découvrir les valeurs de la citoyenneté. Créer de la solidarité entre les enfants et les jeunes. Comprendre son rôle de citoyen et Être citoyen. Participation à des rencontres. Prise en compte des moyens dont les familles disposent sur la commune. Permettre une rencontre entre les familles. Pour les habitants, c'est : Participer à la vie de la commune. Consolider et identifier les différents événements pour plus de solidarité.

Fiche action dans la CTG :

Enjeu 4 N°4,1 : « mise en place d'un conseil municipal d'enfants »
 Enjeu 2 N° 2,1,3 « Mis en place d'événements intergénérationnels et solidaires »
 Enjeu 4 N°4,2 : « Séjours et activités montés avec les jeunes »
 Enjeu 2 N°2,2,3 « soutiens aux réseaux d'entraide »
 Enjeu 2 N° 2,2,4 : « Association des « jeunes » aux projets environnementaux »

04



Garantir l'ouverture et l'accès à la culture

Constat 2025	Objectifs opérationnels	Actions/Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2029
Promouvoir les projets communs entre services enfance et jeunesse durant l'année scolaire. Forte participation à de grands projets et la découverte de nouvelles animations reste à stabiliser dans le long terme. L'organisation de festivités en coopération avec les institutions doit être approfondie pour que chacun trouve sa place.	Rendre accessible l'accès à la culture pour les enfants, les jeunes et leurs familles pour peut-être s'y engager.	Action : Créer une journée « découverte multisport » 1 /par an ouvert à tous. Création d'une semaine de initiation autour des arts 1/an dans l'année.	Augmentation du nombre de bénéficiaires accédant aux activités culturelles, notamment les publics éloignés ou en situation de précarité. Renforcement de la démocratisation culturelle, permettant à un public plus large de découvrir et de s'appropriier la culture. Amélioration du sentiment d'inclusion et de cohésion sociale au sein des communautés. Diversification de l'offre culturelle locale, favorisant la découverte de différentes formes d'expressions artistique.

Le plan mercredi

Le plan mercredi est destiné à créer un pont entre l'école et l'ALAE.

Il permet de garantir une continuité entre les projets de l'école et l'ALAE.

AXE 1 du Plan mercredi

“Développement de la complémentarité éducative”

Actions envisagées

Développer un/des projets incluant les différents services (ALAE ; CAJ ; Ecole ; associations ; parents d'élèves)

Faire 1 action par trimestre en cohérence avec les projets d'écoles

3 rencontres dans l'année :

1 rencontre/action avec l'APE

1 rencontre avec les associations

1 rencontre avec les habitants de la commune

Effets attendus en 2029

Pour les enfants/jeunes et pour les familles :

- offre éducative plus cohérente,
- adaptée à leurs besoins,
- favorisant leur développement global,
- leur sentiment de sécurité et leur réussite scolaire.
- Un meilleur accès à l'accompagnement, simplifiant leurs démarches et renforçant leur confiance dans le réseau éducatif local.
- Promouvoir et faire vivre

AXE 2 du Plan mercredi

“Inclusion et accessibilité de tous les publics”

Actions envisagées

Inclusion des enfants en situation de handicap sur les activités de l'ALSH.

Faire vivre l'espace défini pour la gestion des émotions et l'inclusion des enfants atypiques **comme moyen pour retourner dans la vie collective.**

Mettre en place des activités de sensibilisation sur les mercredis

Inclusion des enfants en situation de handicap fréquente et établie

Effets attendus en 2029

Pour les enfants/jeunes et pour les familles :

Inclusion des enfants aux activités et le temps du mercredi

Accompagnement des familles et organiser le suivi des familles

AXE 3 du Plan mercredi

“Inscription du projet sur le territoire, développement de partenariats”

Actions envisagées

Action : Créer un mercredi « découverte multisport » 1 /par an ouvert à tous

Création d'une semaine de initiation autour des arts sur les ALAE

Inscrire les mercredis dans des projets culturels et le communiquer à la Commission Culture de la ville.

le mercredi orienter sur un art spécifique 1/an dans l'année

« découverte multisport » 1 /par an ouvert à tous

Effets attendus en 2029

Pour les enfants/jeunes et pour les familles :

Augmentation de la participation des enfants

Reconnaissance des temps mercredis comme moyen de découvrir les associations

Communication plus constante et programmation à l'année connue de tous les partenaires

AXE 4 du Plan mercredi

“Développement d’activités éducatives de qualité”

Actions envisagées

Créer un espace d’écoute et d’échange où chaque enfant devient acteur de son temps de loisirs du mercredi.

Création d’une boîte à idées ou « conseil d’enfants des mercredis »

Animer cette commission

le mercredi orienter sur un art spécifique 1/an dans l’année

« découverte multisport »
1 /par an ouvert à tous

Effets attendus en 2029

Pour les enfants/jeunes et pour les familles :

Satisfaction des enfants sur les activités et le temps du mercredi

Plaisir de venir sur les mercredis l’après-midi

L'évaluation

Pour une évaluation efficace, et mesurer l'impact sur le territoire

Les copilotages seront organisés afin d'assurer la mission d'accompagnement des acteurs éducatifs dans la conception, la réalisation et l'évaluation de celui-ci.

Le bilan se fera grâce à l'articulation des partenaires autour du PEDT.

Temporalité de l'évaluation :

L'évaluation se fera annuellement, à mi-parcours et en fin 2029



Remerciements

La commune de Fonbeauzard remercie l'ensemble des partenaires :

la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, l'Education Nationale, Le service Départementale Jeunesse et Sport, l'ensemble des élus(es), des professionnels, des associations, des contributeurs ayant contribué à l'élaboration de ce nouveau Projet Educatif De Territoire.